

- il ne doit pas s'agir d'une maladie à composante psychosomatique ;
- aucune amélioration ne doit s'être manifestée dans la période qui a précédé ;
- la guérison doit être durable ;
- et tout cela doit être reconnu par une Commission médicale dûment accréditée, comportant notamment des médecins agnostiques.

Bref, la définition conventionnelle vient d'une activité prescriptive ou, si l'on préfère, stipulatoire. *A priori*, elle crée l'objet qu'elle pose ; *a posteriori*, elle modèle les contours d'un contenu préexistant, mais vague. Dans les deux cas, elle échappe au jugement de vérité, à la contestation possible et, à moins d'une nouvelle convention explicite, à l'évolution dans le temps. Ainsi les définitions terminologiques sont toutes des définitions conventionnelles : il s'y ajoute qu'elles couvrent systématiquement un domaine (ou micro-domaine), qu'il soit scientifique, technique ou juridique.

A l'encontre de la définition conventionnelle, la définition naturelle vise à saisir le contenu naturel des mots, c'est-à-dire le contenu plus ou moins vague que spontanément - et souvent inconsciemment - les locuteurs y associent. La définition naturelle est ainsi plus ou moins juste. Son contenu évolue avec celui des objets qu'elle entend cerner. Elle est descriptive et non pas stipulatoire.

2. Dans un sens plus restreint, la définition naturelle est non seulement une définition d'objets naturels, mais encore une définition formulée par les locuteurs eux-mêmes et non par le technicien qu'est le lexicographe. En ce sens, la définition naturelle est un des aspects de l'activité « épilinguistique ». Il est vrai qu'en général celle-ci s'exerce ailleurs. Elle consiste ordinairement à spécifier, par delà le sens propre, l'interprétation qu'il convient de donner de ce qui est dit (« je veux dire que... ») ou encore à lever une ambiguïté qui a pu naître (un mot polysémique est à prendre dans tel sens et non tel autre). Parfois cependant, c'est le contenu même des vocables qui est précisé. Ainsi dans les dialogues suivants :

A - Ils se disputent sans arrêt.

B - Il n'y a pas de scandale, tout de même ?

A - Tout dépend de ce que vous appelez « scandale » : les voisins sont alertés ; mais pour l'instant personne n'a appelé la police.

Il est question des agents de l'EDF :

A - C'est tout de même un fameux avantage de payer l'électricité au quart du prix.

B - Moi, monsieur, je n'appelle pas ça un « avantage ». C'est un privilège !

Esquisses définitoires, ou plutôt jugements sur l'adéquation des mots dans la situation où l'on est : de telles pratiques invitent à solliciter plus avant la capacité du locuteur à expliciter les contenus que spontanément il assigne aux mots. L'activité ainsi déclenchée est « naturelle » en ce sens qu'elle est le fait des usagers eux-mêmes. Dans ce qui suit, on utilisera la notion de « définition naturelle » dans l'un et l'autre sens : au sens 1 pour montrer les rapports à la « stéréotypie » ; au sens 2 pour suggérer une procédure définitoire qui prendrait appui sur des jugements formulés par les locuteurs eux-mêmes.

VIII

Robert MARTIN

LA DÉFINITION « NATURELLE »

Dans un ouvrage sur la définition, la moindre des choses est de définir ce dont on va parler. Je vais donc m'appliquer à proposer de la « définition naturelle » une définition satisfaisante. Je montrerai ensuite les liens entre la « définition naturelle » et ce qu'on appelle la « stéréotypie », pour proposer enfin une technique « naturelle » d'élaboration définitoire¹.

I. DÉFINIR LA « DÉFINITION NATURELLE »

Le concept de « définition naturelle » peut s'entendre dans deux sens apparentés.

1. Dans un sens large, la définition naturelle est, sans plus, celle des mots du langage ordinaire, c'est-à-dire la définition d'objets naturels. En ce sens, la définition naturelle s'oppose à la définition d'artefacts langagiers, c'est-à-dire de mots conventionnellement définis - que ce soit *a priori* ou *a posteriori*.

La définition conventionnelle *a priori* détermine, au moment même de la dénomination d'un objet, les caractéristiques qu'on lui assigne : « On appellera A un objet tel que... » ; les définitions mathématiques, logiques, métalinguistiques sont généralement de ce type (« On appellera définition naturelle... ») : la définition de la « définition naturelle » est forcément une définition conventionnelle¹.

La définition conventionnelle *a posteriori* délimite conventionnellement le sens, par nature vague, des mots du langage ordinaire quand ceux-ci sont voués à un usage technique. Les définitions juridiques, plus généralement les définitions normatives, sont de ce type. Le 2 août 1988, il a été question, aux informations, d'un cas de guérison miraculeuse à Lourdes : un paralytique, originaire de Forbach, a recouvré brusquement l'usage de ses jambes. Mais s'agissait-il d'un miracle au sens que l'Église confère à ce mot ? D'abondants commentaires ont montré qu'il était impossible pour l'heure d'en décider. Pour qu'il y ait « guérison miraculeuse » aux yeux des autorités ecclésiastiques, il faut tout un ensemble de conditions conventionnellement arrêtés :

- le cas doit être réputé inguérissable ;

1. Mon propos se limitera au contenu des définitions prises isolément. Cela ne signifie pas que les « définitions naturelles » ne constituent pas des systèmes : mais on n'abordera pas ici le problème des graphes de traits définitoires, de circulant des définitions, de choix noématiques qui permettraient d'en sortir.

II. DÉFINITION NATURELLE ET DÉFINITION STÉRÉOTYPIQUE

Là où les objets conventionnellement définis prennent place dans des taxinomis systématiquement construites, les mots du langage ordinaire, ne serait-ce qu'en raison du flou qui s'y attache, se prêtent à des définitions multiples, comme en témoigne la diversité des dictionnaires. Une des conséquences en est que la définition naturelle a fréquemment un caractère « stéréotypique ». Mais il est très difficile de dire avec précision en quoi la « stéréotypie » consiste². C'est à quoi on va s'appliquer maintenant, en opposant la définition stéréotypique et la définition minimale et en justifiant le recours ordinaire du lexicographe à la stéréotypie.

1. DÉFINITIONS STÉRÉOTYPIQUES ET DÉFINITIONS MINIMALES

Comparons les deux définitions suivantes du mot *tournevis* :

- « Outil pour serrer, desserrer les vis » (*Dictionnaire du français contemporain*).
- « Outil pour tourner les vis, fait d'une tige d'acier emmanchée à une extrémité, et aplatie à l'autre afin de pénétrer dans la fente d'une tête de vis » (*Petit Robert*).

La définition du *DFC* peut être dite « minimale » : elle se borne, par un trait spécifique, à isoler les tournevis parmi tous les outils possibles. Celle du *PR* ajoute à ces traits minimaux des contenus non discriminatoires : existe-t-il, différemment dénommé, des objets qui seraient des « outils pour tourner les vis », mais qui ne seraient pas faits « d'une tige d'acier emmanchée à une extrémité et aplatie à l'autre » ? De tels contenus, superfétatoires dans une conception strictement fonctionnaliste de la définition, ont une finalité autre. Une telle définition « stéréotypique » vise à donner, au delà du contenu minimal de pertinence linguistique, une représentation de l'objet dénommé suffisante pour en permettre l'identification effective. Constituée de traits descriptifs (« tige d'acier emmanchée à un bout, aplatie à l'autre ») et de traits fonctionnels (« afin de pénétrer... »), elle se fonde sur des propriétés universelles jugées suffisantes pour susciter de l'objet une représentation. La définition du *DFC* ne permet pas, sans aucune expérience de l'outil en cause, de reconnaître parmi l'ensemble des outils les objets dénommés « tournevis » ; celle du *PR* y suffit : elle fournit une description et une sorte de mode d'emploi.

Définitions minimales, et définitions stéréotypiques sont des définitions de choses nommées. Les traits qu'elles mentionnent réfèrent à des propriétés d'objets : le tournevis, dans la réalité, sert à serrer et à desserrer les vis ; il est fait, dans la réalité, d'une tige d'acier emmanchée à un bout et aplatie à l'autre...

Ces définitions s'opposent ainsi aux définitions de mots :

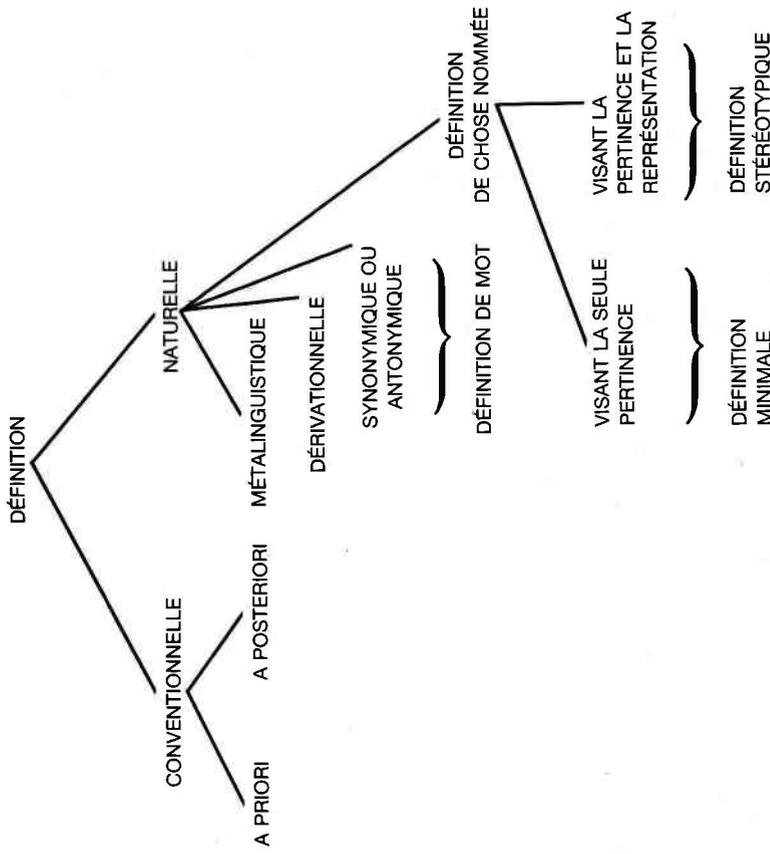
- définition métalinguistique³ (« être : verbe marquant l'idée d'existence ») ;
- définition dérivationnelle (« *beauté* : qualité de ce qui est beau ») ;
- définition synonymique ou antonymique (« *fric* : argent » ; « *célibataire* : qui n'est pas marié »).

2. Il convient naturellement de renvoyer à H. Putnam, « the Meaning of "Meaning" », 1975, in K. Gunderson éd., *Language, Mind and Knowledge*, pp. 131-193.

3. Pour une typologie des formes définitionnelles, on renvoie à *Pour une logique du sens*, pp. 54-60. Il s'agit ici de la définition métalinguistique véritable et non d'une définition qui pourrait être reformulée en termes paratrasnastiques (*LS*, pp. 55-56, à propos de *venir*).

Mais contrairement à la définition minimale, linguistiquement pertinente mais objectivement désincarnée, la définition stéréotypique a pour visée la représentation effective. Elle fournit un ensemble de propriétés plus riche que le seul sous-ensemble des propriétés nécessaires et suffisantes pour que l'objet dénommé soit abstraitement ce qu'il est⁴.

L'ensemble des distinctions opérées jusqu'ici trouve place dans le schéma suivant :



2. JUSTIFICATION DE LA STÉRÉOTYPIE

Si la finalité de la stéréotypie est, comme il vient d'être dit, la représentation, elle tire aussi son origine de la pluralité inévitable, au reste bien connue, des

4. Parmi les propriétés d'objets, on peut distinguer : (a) des propriétés universelles distinctives (ou « pertinentes ») : celles qui sont nécessaires et suffisantes pour distinguer les objets en causes des autres de même genre ; (b) des propriétés stéréotypiques : celles qui, par-delà la seule pertinence, procurent de l'objet une représentation (ces propriétés ont été dénommées « composantes » dans *Inference, Antonymy et Paraphrase*, pp. 137-140) ; (c) des propriétés distinctives ni stéréotypiques ; en particulier, certaines sont « hypotypiques », en ce sens qu'elles autorisent la sous-classification des objets en cause (cf. l'usage du mot *même* : *J'ai la même voiture que Pierre*, « le même type de voiture » = nos voitures sont identiques quant à leurs propriétés « hypotypiques ») ; certaines sont « connotatives », en ce sens que tel ou tel locuteur les attache de façon privilégiée aux objets en cause et qu'ainsi elles renvoient de façon caractéristique à un locuteur (ou à un groupe de locuteurs).

définitions minimales. Il n'existe pas, pour un objet donné, une seule et unique définition minimale.

1^o Des formes définitives différentes peuvent entraîner le choix de contenus distincts. Ainsi, dans le *PR*, *appartenance* est défini par métonymie comme « partie de maison » ; dans le *Trésor de la langue française*, l'appartenance est, par hyperonymie, un « local d'habitation ». Le résultat en est fort différent : « Partie de maison, dit le *PR*, composée de plusieurs pièces qui servent d'habitation » ; « local d'habitation d'un certain confort, dit le *TLF*, composé d'un ensemble de pièces de diverses grandeurs réservées à différents usages (cuisine, salle de bains, salon, chambre, etc.) et situé dans un immeuble comprenant un ou plusieurs de ces locaux par étage ».

2^o Dans la définition hyperonymique, le choix de l'hyperonyme ne s'impose pas univoquement :

- ce qui paraît aux le genre prochain semble aux autres une approximation qui fait aller à un degré plus éloigné : une commode est une « espèce d'armoire » pour Littré, un meuble pour la plupart des autres dictionnaires ; un chiffonnier est une commode pour le *Grand Larousse encyclopédique* ; ailleurs, c'est un meuble ; une crédence est un buffet pour le *PR*, un meuble pour Littré ;

- le genre prochain peut être choisi parmi différents possibles : ce fait a été maintes fois décrit⁵ ; un dressoir est un buffet pour le *DFC*, une armoire pour Littré ; une penderie est un placard pour le *PR*, une garde-robe pour le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter ;

- il y a plus : le choix d'un même hyperonyme ne conduit pas forcément au repérage des mêmes différences spécifiques : une huche est, pour la plupart des dictionnaires, un coffre ; mais, sauf erreur, seuls le *PR* et le *TLF* notent comme trait distinctif que le couvercle en est plat (à la différence du bahut).

Tout cela est bien banal. L'important pour notre propos est seulement de noter que cette pluralité de possibles conduit tout naturellement le lexicographe à enregistrer plus qu'il ne faudrait au seul regard de la pertinence. Le souci de ne pas éliminer des chemins définitives parfaitement légitimes, ajouté aux visées de représentation, fait glisser imperceptiblement de la définition minimale à la définition stéréotypique de la chose nommée.

Au reste, la stéréotypie permet de prendre en compte des mécanismes linguistiques de très grande importance. Il est permis de penser qu'un mot, dès lors qu'il entre dans une phrase, voit son contenu focalisé : il s'y opère une *sélectivité* plus ou moins floue. C'est évident dans la métaphore. *Adélaïde est une fourmi* signifie qu'elle est une fourmi en ce sens qu'elle est active comme l'est une fourmi. Une telle métaphore n'est imaginable que si le trait d'activité appartient au champ stéréotypique de *fourmi* dont il est sélectivement isolé.

En fait cette procédure, exacerbée dans la métaphore, est en œuvre, plus ou moins nettement, dans presque tous les emplois⁶. Dans un exemple comme

celui-ci : *Attention, une guêpe! ou Attention, une abeille!*, tout le monde saisit l'allusion à l'insecte qui pique. Les formes du type *Une guêpe est une guêpe* (en l'occurrence : « ça pique ! »), logiquement tautologiques, ne sont imaginables que par le biais d'une sélectivité sur fond de stéréotypie.

C'est dire que le lexicographe ne donne pas forcément dans l'encyclopédisme en allant au-delà de la définition minimale. La stéréotypie est un aspect du langage ordinaire. Il semble bien difficile de tracer une limite précise entre les contenus linguistiques et les connaissances d'univers.

La question reste donc entière de savoir où le lexicographe doit s'arrêter. L'hypothèse que nous défendons sera que les propriétés à vocation stéréotypique, sans former un ensemble rigoureusement circonscrit, peuvent être affectées de coefficients de disponibilité. C'est là que nous emploierons la notion de « définition naturelle » dans le deuxième sens envisagé plus haut.

III. DÉFINITION STÉRÉOTYPIQUE ET ACTIVITÉ DÉFINITOIRE DES LOCUTEURS COMPÉTENTS

Pour construire une définition stéréotypique aux caractéristiques pondérées, on peut utiliser au moins trois techniques différentes. On va essayer de montrer qu'elles n'aboutissent pas forcément aux mêmes résultats.

I. TROIS TECHNIQUES POSSIBLES

1^o Technique de l'« évaluation de traits »

Une propriété d'objet peut être reconnue comme universelle par tel ou tel locuteur, comme valable seulement pour la plupart des objets dénommés par tel autre. Cela revient à dire que l'universalité des propriétés d'objets est tributaire des univers de croyance.

La définition stéréotypique est donc liée à deux paramètres :

- un paramètre d'universalité à l'intérieur de chacun des univers de croyance : le locuteur considère la propriété en cause comme universellement vérifiée (« toujours vrai »), généralement vérifiée (« généralement vrai »), parfois vérifiée (« généralement faux »), jamais vérifiée (« toujours faux ») ;

- un paramètre de quantification sur les univers de croyance ; telle proportion de locuteurs opte pour le « toujours vrai », telle autre pour le « généralement vrai », telle autre encore pour le « toujours faux ».

Combinés, ces paramètres conduisent, par le calcul des moyennes, à hiérarchiser les propriétés. On trouvera en annexe le résultat d'un test portant sur les mots *abeille*, *appartement*, *harangue* et *idéologie*, réalisé à l'Université de Metz en 1978 auprès d'une population de 80 étudiants de 1^{re} année (lettres classiques et lettres modernes).

2^o Technique du « classement de traits »

Un certain nombre de traits, généralement notés par les dictionnaires, sont classés par les sujets en allant du plus caractéristique au moins caractéristique.

5. Voir *Inférence, Antonymie et Paraphrase*, p. 135 ; *Langage et Croyance*, p. 162.

6. Cf. J.-E. Tyaert, « Formalisation de la métaphore et problème du sens », *Semantikos* 9, 1985, pp. 55-78.

3° Technique de la « formulation spontanée »

Les sujets sont invités à définir un ou plusieurs vocables. On normalise les formulations obtenues pour constituer la liste des traits.

Les techniques 2 et 3 ont été récemment mises à l'épreuve sur la même série de mots, à l'Université de Paris-Sorbonne, sur deux groupes d'étudiants de licence (lettres classiques, lettres modernes, langues vivantes)⁸. Dans l'un des groupes, *abeille* et *idéologie* ont été soumis au classement de traits et *appartement* et *harangue* ont été définis par les « sujets ». Dans l'autre groupe, la procédure a été inversée. Les résultats figurent en annexe.

2. BRÈVE ANALYSE DES RÉSULTATS

1° Signification des résultats chiffrés

Technique de l'évaluation

La moyenne est obtenue à partir des valeurs 1 pour « toujours vrai », 0, 75 pour « généralement vrai », 0, 50 pour « j'hésite », 0, 25 pour « généralement faux » et 0 pour « toujours faux ».

Technique du classement

Le total est obtenu à partir de la valeur 1 pour le trait classé en tête, 2 pour le trait qui vient ensuite, et ainsi de suite : la seconde colonne équivaut à la forme

$$1 - \frac{T - \text{MIN}}{\text{MAX} - \text{MIN}}$$

où T est le total, MIN la somme minimale si tous les sujets avaient mis en tête le même trait (40 si les sujets sont au nombre de 40) et MAX la somme maximale si tous les sujets avaient mis en queue le même trait (40 x 10, si les sujets sont au nombre de 40, les traits au nombre de 10).

Technique de la formulation spontanée

La colonne total fournit le nombre de sujets qui, sous une forme ou sous une autre, mentionnent le trait en cause.

2° Analyse de *abeille*

- Le trait le plus typique est le trait (d) : *Elle produit le miel*.
- La formulation spontanée fait une grande place (ignorée des dictionnaires) au *pollen* (ou *aux fleurs*) que *l'abeille butine*.
- À noter que l'allusion à la cire, qui figure dans la plupart des dictionnaires, n'apparaît pas en « formulation spontanée ».

3° Analyse de *appartement*

Le *local d'habitation* est situé dans un immeuble et composé de plusieurs pièces (on peut ajouter contiguës ; mais les locuteurs n'y pensent pas spontanément).

8. On n'a retenu que les définitions des étudiants qui ont déclaré que le français était leur « meilleure langue ».

4° Analyse de *harangue*

Les idées de solennité ou d'ennui, parfois enregistrées par les dictionnaires (par ex. *PR*) n'apparaissent pas dans la définition naturelle, quelle que soit la technique utilisée.

Le trait (b) *discours adressé à une assemblée, à une foule* prédomine largement. En « formulation spontanée », s'ajoute avec insistance l'idée de la *force de conviction*, ensuite seulement celle de *virulence*.

5° Analyse de *idéologie*

Le *domaine* de l'idéologie est celui, non pas des sciences, mais de la politique, de la philosophie, de la religion. La cohérence paraît moins importante que la *recherche de l'adhésion* (idée de conviction, voire d'endoctrinement, d'intolérance, de partialité).

Avouons que la procédure effraie par sa lourdeur. Comment la pratiquer sur une nomenclature étendue et à partir d'une population représentative ?

Ce ne serait réalisable qu'avec la complicité d'informaticiens et de télématiciens, l'interrogation et le dépouillement se faisant par voie informatique. On se prend à rêver d'un « dictionnaire naturel ». Il serait sans doute fort différent des dictionnaires que nous connaissons. Tout donne à penser qu'il serait aussi fort instructif.

Robert MARTIN

ANNEXE

ÉVALUATION DE TRAITS		CLASSEMENT DE TRAITS			FORMULATION SPONTANÉE	
Moyenne	Rang	Total	T-Min 1- Max-Min	Rang	Total	Rang
0,979	1	286	0,317	9	18	5
0,942	2	195	0,589	4	22	3
0,829	6	135	0,736	2	21	4
0,939	3	101	0,830	1	37	1
0,851	5	172	0,633	3	1	12
0,784	8	269	0,364	8	17	6
0	0	235	0,458	5	7	8
0,872	4	257	0,397	6	3	10
0	0	290	0,306	10	-	-
0,817	7	260	0,389	7	2	11
					24	2
					16	7
					4	9

- Abeille
- (a) L'abeille est capable de voler
 - (b) Elle vit en colonie (société)
 - (c) Elle est élevée dans une ruche
 - (d) Elle produit le miel
 - (e) Elle produit la cire
 - (f) Elle pique pour se défendre
 - (g) Elle possède quatre ailes membranées et transparentes
 - (h) Elle produit un bourdonnement lorsqu'elle vole
 - (i) Elle est active, laborieuse
 - (j) Elle est capable de communiquer avec ses congénères

Traits ajoutés en formulation « spontanée » :

- (k) Elle butine le pollen
- (l) Elle est de couleur jaune et noire
- (m) Les abeilles peuvent former un essaim
- (n) DIVERS: Elle a environ 1 cm de long (3 x); elle a quatre (4) pattes (2 x); le mâle est le bourdon (2 x); elle est attirée par le sucre (1 x); elle appartient à la famille des apidées (1 x); à l'ordre des « hémiptères » (des hyménoptères) (des hyméoptères) (1 x) [40 réponses].

Appartement

- (a) Un appartement est composé de plusieurs pièces
 (b) Il est destiné à l'habitation
 (c) Il est situé dans un immeuble (+e) 0,807
 (d) Les pièces sont contiguës
 (e) Il y a d'autres appartements dans le même immeuble
 (f) Les pièces sont de plain-pied
 (g) Il est d'un certain confort
 (h) Il comporte une cuisine
 (i) Il sert au logement d'une seule famille

Traits ajoutés en formulation «spontanée»:

- (j) Il est situé en milieu urbain
 (k) C'est un lieu privé
 (l) C'est un local clos

(m) DIVERS: Les pièces sont séparées par des cloisons (2 x); l'appartement possède des ouvertures vers l'extérieur (2 x); il est meublé (1 x); en matériaux durs (1 x); se mesure en m² (1 x); est occupé par des locataires ou des copropriétaires (1 x); [40 réponses].

ÉVALUATION DE TRAITS	CLASSEMENT DE TRAITS			FORMULATION SPONTANÉE			
	Moyenne	Rang	Total	1- T-Min Max-Min	Rang	Total	Rang
0,880	2	134	0,706	3	21	3	3
0,955	1	85	0,859	1	34	1	1
(+e) 0,807	3	106	0,794	2	26	2	2
0,744	5	181	0,559	4	-	-	-
∅	∅	188	0,537	5	2	2	2
0,774	4	255	0,328	6	3	3	3
∅	∅	302	0,181	9	2	2	2
∅	∅	264	0,300	7	2	2	2
0,744	5	285	0,234	8	-	-	-
					6	6	6
					6	6	6

Idéologie

- (a) L'idéologie forme un système cohérent d'idées
 (b) L'idéologie est un ensemble d'idées politiques, sociales, économiques, philosophiques, religieuses
 (c) L'idéologie oriente l'action d'un groupe ou d'un individu
 (d) L'idéologie est exploitée pour la propagande des idées

Traits ajoutés en formulation «spontanée»:

- (e) L'idéologie ne va pas sans recherche de l'adhésion (idée de conviction, voire d'endoctrinement, d'intolérance, de partialité...)
 (f) Ensemble d'idées propres à un groupe, à une collectivité [40 réponses]

ÉVALUATION DE TRAITS	CLASSEMENT DE TRAITS			FORMULATION SPONTANÉE			
	Moyenne	Rang	Total	1- T-Min Max-Min	Rang	Total	Rang
0,762	2	104	0,600	3	14	3	3
∅	∅	70	0,812	1	26	1	1
0,816	1	97	0,644	2	6	2	5
∅	∅	129	0,444	4	cte)	-	-
					18	18	2
					10	10	4

Harangue

- (a) La harangue est un discours solennel
 (b) La harangue est un discours adressé à une assemblée }
 à une foule
 (c) La harangue est un discours long et ennuyeux
 (d) La harangue est un discours qui vise à susciter l'action
 (e) La harangue est un discours virulent

Traits ajoutés en formulation «spontanée»:

- (f) La harangue est une «interpellation»; elle se caractérise par la force de conviction
 (g) DIVERS: Caractère politique (2 x); du haut d'une tribune, d'une estrade (2 x); consiste à prendre à témoin les auditeurs (1 x); [41 réponses; mais 5 disent ne pas bien connaître le mot.]

ÉVALUATION DE TRAITS	CLASSEMENT DE TRAITS			FORMULATION SPONTANÉE			
	Moyenne	Rang	Total	1- T-Min Max-Min	Rang	Total	Rang
0,457	3	156	0,299	4	1	5	5
0,972	1	68	0,835	1	19	2	2
0,361	4	189	0,098	5	-	-	-
0,784	2	96	0,665	2	7	4	4
∅	∅	106	0,604	3	17	3	3
					23	23	1